



## CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE DES CANDIDATS PARACHUTISTES

Le présent certificat doit être établi depuis moins de six mois à la date du premier saut.

Le candidat et le médecin consultant prennent connaissance des dispositions réglementaires figurant aux

Pages 2 & 3.

### CADRE RESERVE AU CANDIDAT PARACHUTISTE

Je soussigné.e,

Nom : Bos

Prénom : Gert

Né le : 03 / 11 / 1961

A : Ermelo

Adresse actuelle : Notaris Hoffmannweg 10

8071 HN Nunspeet The Netherlands

Déclare avoir conscience que le

parachutisme est une activité à risques. \*

Déclare avoir pris connaissance des

risques liés à cette activité et des conditions

d'aptitudes physique et psychiatrique

nécessaires. \*

Déclare n'avoir dissimulé aucune

information médicale me concernant au

médecin consultant. \*

M'engage à signaler toute modification de

mon état de santé qui surviendrait entre la

rédaction de ce certificat et la date de saut. \*

\* Les 4  doivent être cochés sous peine de

nullité

Fait à Nunspeet

Le 13 / 04 / 2026

Signature du candidat parachutiste :

### CADRE RESERVE AU MEDICIN

### CONSULTANT

Je soussigné.e, Docteur en Médecine,

See my other  
Medical declaration  
have attached

Certifie avoir examiné ce jour,

Nom :

Prénom :

Après examen du patient et

analyse des contre-indications

décrites au verso de ce certificat, je

déclare que l'intéressé :

satisfait

ne satisfait pas

aux conditions d'aptitudes

physiques et psychiatriques

requisés par cette activité.

Fait à

Signature et cachet du Médecin consultant :

**CONDITIONS D'APTITUDE PHYSIQUE ET PSYCHIATRIQUE POUR LES CANDIDATS PARACHUTISTES**

**LES CONTRE-INDICATIONS RÉSULTANTES SONT :**

- 1°) Celles pouvant aboutir à la perte de connaissance du parachutiste en vol :
- Epilepsie non traitée, ou épilepsie traitée avec une crise datant de moins de deux ans
  - Diabète insulino-dépendant (c'est à dire qui utilise de l'insuline seule pour traiter son diabète)
  - Coronaropathie (infarctus du myocarde, pontage, stents...)
  - Troubles du rythme graves (ayant abouti à un malaise, une hospitalisation, une prise en charge aux urgences)
  - Hypertension déséquilibrée, troubles du rythme : contre-indication relative (avis spécialisé demandé)
  - Tout antécédent de pertes de connaissance à répétition, inexplicables

2°) Celles pouvant aboutir à une non observance des mesures à suivre :

- Patient avec diminution des capacités cognitives supérieures (débilité même légère, maladie d'Alzheimer)
- Antécédents psychiatriques avec troubles de la personnalité ou du comportement (avis spécialisé demandé)
- Antécédent de tentative de suicide, syndrome dépressif : contre-indication relative (avis spécialisé demandé)
- Consommation d'alcool excessive (bilan biologique compatible indispensable)
- Toxicomanie

3°) conditions exposant à des conséquences graves si mauvaise réception :

- Obésité avec IMC supérieur à 35
- Maigre avec IMC inférieur à 18,5
- Antécédent de fracture du rachis
- Tassement vertébral
- Ostéosynthèse du rachis
- Ostéoporose, ostéomalacie (ou fragilité osseuse anormale suite à traitements médicamenteux prolongés)
- Matériel d'ostéosynthèse au niveau d'un membre inférieur
- Scoliose grave (c'est à dire avec angle de Cobb supérieur à 15°)
- Spondylolisthésis à partir du grade 2 (plus de 25 % de glissement d'un corps vertébral sur l'autre)
- Antécédent de trauma crânien avec perte de connaissance
- Prise d'anticoagulants
- Splénomégalie

4°) autres conditions éliminatoires :

- Asthme-maladie en évolution ou déséquilibré
- pneumothorax spontané récidivant, opéré ou non
- Etat de grossesse : il appartient à l'intéressée de déclarer son état de grossesse dès qu'elle en a connaissance
- Acuité visuelle sans ou avec correction inférieure à 5/10 pour le meilleur des deux yeux et 3/10 pour le moins bon (si obtenu avec correction, cocher la case « port de verres correcteurs » sur le certificat)
- Antécédent de chirurgie cardiaque
- Antécédents de chirurgie de l'encéphale et de ses enveloppes

**LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES PRÉCONISÉS SONT :**

- Avis spécialisé cardiologique avec épreuve d'effort, datant de moins de 5 ans, pour les patients à partir de 45 ans
- Avis spécialisé psychiatrique si antécédent de syndrome dépressif, tentative de suicide, troubles de la personnalité ou du comportement
- Bilan biologique avec glycémie à jeun, HbA1C, bilan hépatique et dosage des CDT pour tout candidat
- Si scoliose ou antécédents de pathologie lombaire: radiographies du rachis dorso-lombaire avec mesure de l'angle de Cobb

Liste non exhaustive. Le médecin consultant est libre de compléter le bilan en fonction de ses données.

